

Michelle Courchesne
ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

Candidate dans Fabre

Philippe Couillard
ministre de la Santé
et des Services sociaux

Candidat dans Jean-Talon

Carole Théberge
ministre de la Famille, des Aînés
et de la Condition féminine

Candidate dans Lévis

Montréal

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8

Téléphone : 514 288-4364
Sans frais : 1 800 361-1047
Télécopieur : 514 288-9455

Québec

1535, chemin Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1

Téléphone : 418 688-8910
Sans frais : 1 800 463-4575
Télécopieur : 418 688-1416

Parti Libéral du Québec

Alain Paquin CA, agent officiel, BL Litho inc, 3300 boul. le Corbusier, Laval (Québec) H7L 4S8

Les aînés

Unis pour réussir

Le Parti libéral du Québec est fier d'avoir fait le choix des aînés.

Les aînés du Québec sont de plus en plus nombreux. Ils sont généralement actifs et en bonne santé. Leur contribution à la société québécoise, par le travail à temps partiel, le bénévolat ou le mentorat, est précieuse. D'autres vivent une perte d'autonomie et ont besoin qu'on leur offre des soins de qualité.

Parti Libéral du Québec

www.plq.org







Mon équipe de candidats et candidates du Parti libéral du Québec a à cœur le mieux-être de nos aînés. Le 26 mars prochain, je demande aux aînés de renouveler leur confiance dans notre gouvernement pour un deuxième mandat. Nous proposons un Québec plus uni, plus prospère et qui assure un leadership fort.

Jean Charest
Premier ministre du Québec

Dans son premier mandat, le gouvernement de Jean Charest a posé des gestes concrets pour les aînés du Québec :

- Nous avons redonné la gratuité des médicaments à 74 000 aînés.
- Nous avons bonifié le crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées.
- Nous avons réduit les impôts pour 370 000 couples retraités par le fractionnement de leurs revenus.
- Nous avons mis en place une certification garantissant la qualité des résidences pour personnes âgées.
- Nous avons respecté notre engagement de faire de la santé notre priorité. Notre système de santé est sur la voie de la guérison.

Dans un deuxième mandat, le Parti libéral du Québec poursuit son engagement auprès des aînés :

- Nous nommerons un ministre des aînés qui aura pour seule préoccupation le bien-être des aînés. Le ministre favorisera entre autres la participation active des aînés et protégera les aînés vulnérables ou en perte d'autonomie.
- Nous permettrons aux retraités de travailler sans pénalité.
- Nous protégerons le revenu disponible des aînés en portant de 1 000 $ à 2 000 $ la déduction fiscale pour revenu de retraite.
- Nous rehausserons la qualité des services dans les milieux d'hébergement.
- Nous accroîtrons les soins à domicile pour les aînés en perte d'autonomie :
  - en bonifiant de nouveau le crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent âgé ;
  - en offrant davantage de répit aux aidants naturels ;
  - en dispensant plus d'heures de soins à un plus grand nombre d'aînés à domicile.
- Nous mettrons de l'avant des solutions d'hébergement variées pour les aînés en soutenant le développement de nouvelles formules de logement et de service à domicile, par exemple.
- Nous ajouterons 1 500 nouveaux médecins et 2 000 nouvelles infirmières dans le réseau de la santé partout au Québec.
- Nous mettrons en place un service Info-Médicaments, qui permettra d'obtenir en tout temps des informations sur le bon usage des médicaments et Info-Social, qui orientera toute personne en difficulté ou en détresse vers le bon service d'aide. Les services Info-Santé, Info-Médicaments et Info-Social seront regroupés sous un seul et unique numéro: le 811.

